

TOUT LE SAVOIR-FAIRE
DU GROUPE CORUM EN
ÉPARGNE VIE ET RETRAITE

**PRÉSENTATION
PARTENAIRE**



LE GROUPE CORUM, UN ACTEUR INDÉPENDANT DE L'ÉPARGNE À VOTRE SERVICE ET AU SERVICE DE VOS CLIENTS



**7,5 milliards
d'épargne gérée**



**120 000
épargnants**

Au 31 décembre 2023

Fondé en 2011, le groupe CORUM est un acteur européen engagé pour une **épargne transparente et accessible**. Il est **100 % indépendant**, et son capital appartient à ses dirigeants et managers. Le Groupe est spécialisé dans la gestion et la commercialisation de produits d'épargne dans le financement de projets d'entreprises (obligations) et l'immobilier (SCPI).

Le Groupe a créé sa propre compagnie d'assurance* pour proposer l'ensemble des fonds gérés en interne, dans un contrat d'assurance vie - **CORUM Life**, un **PER - CORUM PERLife** et un contrat de capitalisation - **CORUM Capi**.

Son objectif ? Répondre à la demande des épargnants et celle de nos partenaires de retrouver l'ADN du groupe CORUM dans des produits d'épargne qui répondent aux divers besoins et redonnent du sens à l'épargne.

Les contrats ont été pensés pour nos épargnants et nos partenaires, avec transparence pour donner la visibilité nécessaire à un investissement en toute confiance.

*Le ratio de solvabilité 2023 de la compagnie d'assurance CORUM Life s'élève à 223 %. Plus d'informations dans le rapport SFCR, disponible sur le site www.corum.fr.



SOMMAIRE

L'offre d'épargne vie et retraite
du groupe CORUM

► **p.3**

Des SCPI dont les objectifs
de performance ont toujours
été tenus, voire dépassés

► **p.5**

Une gamme obligataire
de référence dans l'univers
européen des obligations
à haut rendement

► **p.6**

Un fonds euro sans compromis

► **p.7**

Une composition du contrat
adaptée à vos clients

► **p.8**

Des frais affichés en toute
transparence

► **p.10**

2 000 partenaires nous font
confiance, et vous ?

► **p.11**

Des outils pensés
et conçus avec vous

► **p.12**

Les caractéristiques
des contrats

► **p.13**

L'OFFRE D'ÉPARGNE VIE ET RETRAITE DU GROUPE CORUM



LE CONTRAT D'ASSURANCE VIE

Pour épargner dans des conditions
fiscales intéressantes et préparer
la transmission du capital

LE PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE

Pour constituer une épargne, préparer
la retraite et réaliser des économies
d'impôts¹

LE CONTRAT DE CAPITALISATION

Pour optimiser la transmission du
patrimoine ou placer la trésorerie
disponible des sociétés

UN MODÈLE UNIQUE POUR PLUS DE SIMPLICITÉ



- Des produits accessibles, à partir de 50 €²
- L'ensemble des fonds du groupe CORUM en exclusivité
- Les 5 formules CORUM Life disponibles dans les 3 contrats
- Des commissions basées sur les frais des fonds investis dans les contrats
- Une garantie du capital en cas de décès jusqu'à 65 ans et dégressive ensuite, offerte à tous les épargnants³

1. Selon la situation fiscale personnelle de vos clients.

2. À partir de 1 500 € pour le contrat de capitalisation.

3. Sauf pour le contrat de capitalisation.

CORUM LIFE, L'ÉPARGNE VIE ET RETRAITE QUI AFFICHE CLAIREMENT SES DIFFÉRENCES

CORUM L'Épargne propose des placements moyen-long termes qui redonnent du sens au fonds euro et à la SCPI en épargne vie et retraite !

- **Une offre composée en majorité de produits « maison »** avec un accès en exclusivité au fonds euro CORUM EuroLife¹ (CORUM Euro pour le PER) et à la gamme historique des fonds du groupe CORUM : gestion obligataire et gestion immobilière adoptant les mêmes stratégies d'acquisition et de revente.
- **Performance claire et transparente** calculée sur le montant investi, 100 % des revenus des SCPI nets de frais de gestion et bruts de fiscalité étrangère reversés dans le contrat.
- **Garantie plancher de 100 % des sommes investies** en cas de décès avant 65 ans et dégressive de 5 % par an jusqu'à 75 ans, offerte à tous les épargnants (hors contrat de capitalisation).

3

Raisons de proposer les contrats d'épargne vie et retraite du groupe CORUM

- **Des contrats uniques** sur le marché qui proposent un fonds euro nouvelle génération¹, lancé à un moment de marché opportun ainsi que les 3 SCPI et 4 fonds obligations du groupe CORUM.
- **Des contrats composés de fonds du groupe CORUM** affichant un indicateur de risque maximum de 3 sur une échelle de 1 à 7, sauf pour la SCPI CORUM XL qui affiche un risque de 4 sur 7.
- **Des contrats clé en main** qui offrent une gamme de fonds limitée mais diversifiée.



... À vos clients qui souhaitent

Possibilité de souscrire à l'assurance vie CORUM Life jusqu'à 85 ans

- Se positionner sur des fonds cherchant le meilleur couple risque/rendement.
- Investir dans un fonds euro à capital garanti qui a su profiter du nouveau contexte de taux favorable¹.
- Accéder aux SCPI CORUM avec les avantages fiscaux de l'assurance vie, du PER et du contrat de capitalisation, qui redistribuent 100 % de leurs rendements (non garantis).
- Accéder aux fonds obligations du Groupe éprouvés et gérés en interne par des experts du marché.
- Bénéficier d'une garantie plancher gratuite sur un contrat en unités de compte en cas de décès de l'assuré(e) jusqu'à 65 ans, puis dégressive (hors contrat de capitalisation).
- Savoir où son argent est investi et pouvoir le suivre avec transparence.
- Ouvrir un contrat et épargner progressivement à partir de 50 €.



Notre volonté est de toujours mieux répondre aux besoins de vos clients ainsi qu'aux vôtres, multiples et variés. Avec des performances au rendez-vous en 2023, nous mettons tout en œuvre pour faire fructifier l'épargne de vos clients et être à la hauteur de la confiance que vous nous accordez.

Frédéric Puzin, Fondateur de CORUM L'Épargne

1. Le fonds euro n'est pas disponible dans le contrat de capitalisation à destination des personnes morales.

DES SCPI DONT LES OBJECTIFS DE PERFORMANCE ONT TOUJOURS ÉTÉ TENUS, VOIRE DÉPASSÉS

Les parts des SCPI CORUM souscrites dans le cadre des contrats CORUM Life sont un investissement immobilier long terme, recommandé pour une durée de 10 ans. Ce placement comporte un risque de perte en capital. De plus, les revenus ne sont pas garantis et dépendront de l'évolution du marché immobilier et du cours des devises. Comme tout placement, les performances passées ne présagent pas des performances futures.

LES SCPI CORUM



Depuis 2012, **CORUM Origin** a investi dans 13 pays en saisissant des opportunités sur l'ensemble du marché européen et en maîtrisant la collecte d'épargne. Son objectif de rendement annuel a été tenu, voire dépassé, depuis sa création.

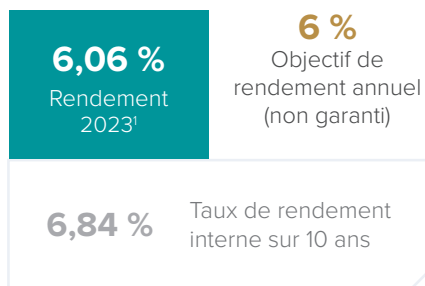


Créée en 2017 avec l'ambition de profiter des cycles immobiliers ainsi que du cours des devises, **CORUM XL** est la 1^{ère} SCPI à investir en dehors de la zone euro, notamment au Royaume-Uni dès 2018 et depuis 2020 au Canada.

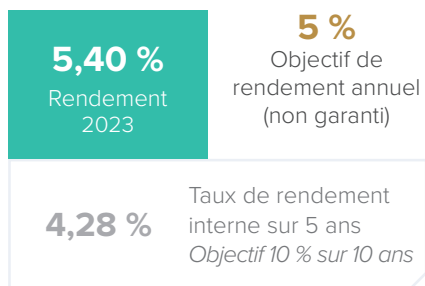


CORUM Eurion, a été lancée en 2020 et investie entièrement en zone euro. Elle devient la première à obtenir, en 2021, le **label ISR***. Elle a dépassé, pour ses trois premières années, son objectif de rendement de 4,5 % (non garanti).

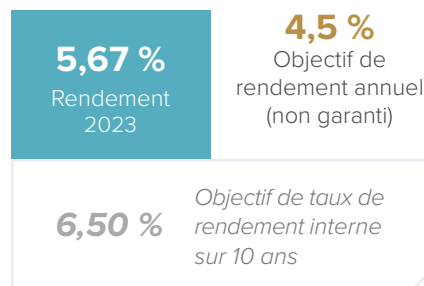
Échelle de risque : 3/7



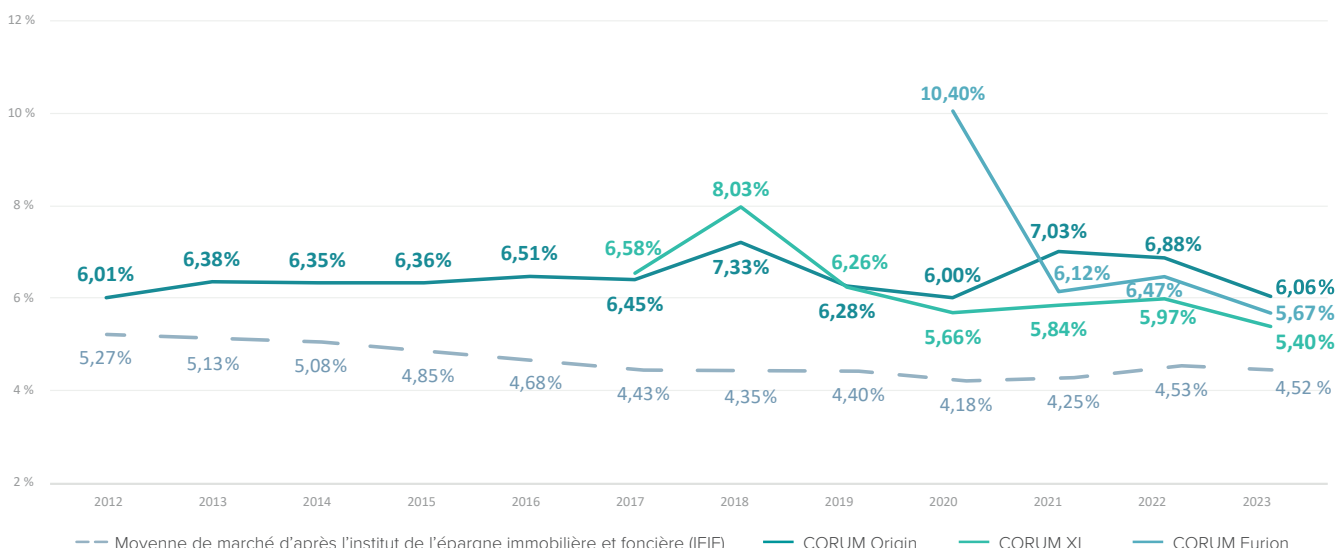
Échelle de risque : 4/7



Échelle de risque : 3/7



RENDEMENTS : 12 ANS D'OBJECTIFS TENUS



Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Source : CORUM

1. Le rendement comprend l'ensemble des loyers perçus (5,93 %) ainsi que les plus-values issues des 3 ventes d'immeubles réalisées en 2023 (0,13 %).

Rendement : taux de distribution, défini comme le dividende brut, avant prélèvements français et étrangers (payés par le fonds pour le compte de l'associé), versé au titre de l'année N (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part de plus-values distribuées, 0,13 % pour CORUM Origin en 2023) divisé par le prix de souscription au 1^{er} janvier de l'année N de la part. Cet indicateur permet de mesurer la performance financière annuelle de CORUM Origin.

Taux de rendement interne (TRI) permet de mesurer la rentabilité totale d'un investissement en intégrant le fait que la valeur de l'argent évolue dans le temps. Il tient compte non seulement des revenus perçus, des frais payés et de la variation de valeur de votre investissement, mais aussi du temps qui passe : en effet, 1 € aujourd'hui vaut plus que 1 € dans 1 an, car on peut immédiatement réinvestir cet euro et le faire fructifier.

UNE GAMME OBLIGATAIRE DE RÉFÉRENCE DANS L'UNIVERS EUROPÉEN DES OBLIGATIONS À HAUT RENDEMENT

Les produits présentés investissent dans des obligations à haut rendement présentant un caractère spéculatif comparé aux obligations d'État : une recherche de rendement plus important contre un risque plus élevé. Ils n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps car les obligations sont soumises aux évolutions et aux aléas des marchés.

Les fonds ont pu profiter d'un contexte favorable tout au long de l'année, et ainsi afficher de solides performances en 2023. Avec des rendements d'obligations toujours élevés et des entreprises saines qui composent les fonds, nous restons confiants pour 2024.

Alexis Trigaut, Directeur commercial épargne vie et retraite



La régularité

BCO est le produit « tout-terrain » pour profiter des obligations. Il recherche la meilleure performance possible et la maîtrise des fluctuations dans tous les types de contexte

8,63 %

Performance 2023²

11,79 %

Obligations européennes à haut rendement²

124

Entreprises financées
(au 31/12/2023)

2/7

Échelle de risque

ISIN : IE00BMVX2J49



Le dynamisme

CORUM BEHY est le produit « opportuniste » pour profiter des obligations. Il recherche la meilleure performance possible pour faire mieux que l'univers européen des obligations à haut rendement.

12,87 %

Performance 2023²

11,79 %

Obligations européennes à haut rendement²

137

Entreprises financées
(au 31/12/2023)

2/7

Échelle de risque

ISIN : IE00BMCT1P08



La visibilité

CORUM BSD est le produit « court terme » pour profiter des obligations. Il recherche la meilleure performance possible en sélectionnant des obligations remboursées sous deux ans en moyenne.

7,53 %

Performance 2023²

4,22 %

Obligations européennes à haut rendement²

82

Entreprises financées
(au 31/12/2023)

2/7

Échelle de risque

ISIN : IE00BK72TN42



L'ESG

CORUM Butler Smart ESG est le produit « labellisé ISR » pour profiter des obligations. Il recherche la meilleure performance possible avec une sélection basée sur des critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance.

8,71 %

Performance 2023²

9,59 %

Obligations européennes à haut rendement²

84

Entreprises financées
(au 31/12/2023)

2/7

Échelle de risque

ISIN : IE00BK72TL28

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

1. Non garanti, sur le montant versé, frais déduits.

2. La performance 2023 des fonds obligations et de leurs indices de référence nette de frais de souscription et de gestion, a été calculée du 30/12/2022 au 29/12/2023. Source : Bloomberg

L'indice de BCO est l'IBOXXMJA. Il est utilisé pour connaître la performance du marché européen des obligations à haut rendement. Les indices de référence de CORUM BEHY, CORUM BSD et CORUM Butler Smart ESG sont respectivement l'IBOXXMJA, 75 % IBOXXMJA + 25 % EURIBOR 1M et EURIBOR 1M + 1 %. Ces indices de référence sont utilisés pour mesurer la performance des fonds. Les fonds sont gérés de manière active sans obligation de répliquer indice et indices de référence.

UN FONDS EURO SANS COMPROMIS : SÉCURITÉ DU CAPITAL ET ADN DU GROUPE CORUM



CORUM EUROLIFE, LE FONDS À CAPITAL GARANTI DU GROUPE¹.

Lors de sa création en juillet 2023, le fonds euro à capital garanti (brut de frais de gestion) CORUM EuroLife avait annoncé son objectif : battre le rendement du livret A (3 % depuis le 1^{er} février 2023²). En effet, la hausse du rendement des obligations en 2023, en lien avec l'inflation et la remontée des taux d'intérêt, a créé **un contexte favorable à la création de ce fonds euro**.

La promesse a été respectée puisque CORUM EuroLife³ a affiché une performance 2023 annualisée et nette de frais de gestion de **4,45 %⁴** (sur six mois d'existence, hors prélèvements sociaux et fiscaux).



4,45 %

Rendement 2023 annualisé⁴

Net de frais de gestion,
hors prélèvements
sociaux et fiscaux.

**VOS CLIENTS PEUVENT INVESTIR DANS LE
FONDS EURO À CAPITAL GARANTI JUSQU'À
25 % DE LEUR ÉPARGNE⁵.**

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

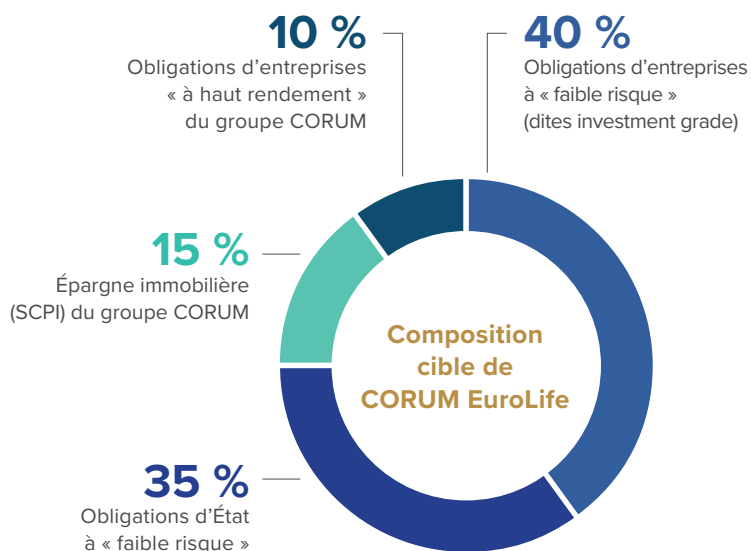
« Voici le rendement monstre du meilleur fonds euro en 2023. » Janvier 2024

Capital

« En lançant son fond euro mi-2023, CORUM réussit l'exploit de dépasser les 4 %. » Janvier 2024

LE FIGARO · fr

\\ TOUT LE SAVOIR-FAIRE CORUM, LA GARANTIE DU CAPITAL EN PLUS !



Géré en interne par la compagnie d'assurance CORUM Life avec l'appui des spécialistes des obligations du groupe CORUM, le fonds euro est composé de produits peu risqués en termes de défaut de paiement (obligations européennes émises par des États ou des sociétés présentant les meilleures capacités à rembourser leur emprunt), en ligne avec les pratiques du marché. En complément, il investit dans des obligations européennes à haut rendement, la spécialité du Groupe, mais aussi dans les SCPI CORUM.

1. Capital garanti brut des frais de gestion.

2. Source ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et économique.

3. CORUM Euro, le fonds euro dédié au plan épargne retraite CORUM PERLife, affiche une performance 2023 identique à celle de son grand frère CORUM EuroLife.

4. Selon la durée de détention.

5. Le fonds euro n'est pas disponible dans le contrat de capitalisation à destination des personnes morales.

UNE COMPOSITION DU CONTRAT ADAPTÉE À VOS CLIENTS

UNE RÉPARTITION À RESPECTER AU GLOBAL DU CONTRAT

Jusqu'à 100 % de fonds obligations

Jusqu'à 55 % de SCPI CORUM

Jusqu'à 25 % de fonds euro

DES UNITÉS DE COMPTE DISPONIBLES AU MENU ET À LA CARTE

Épargne immobilière et obligataire (unités de compte)						Fonds euro
Au menu : gestion profilée					À la carte : gestion libre	CORUM EuroLife ¹
CORUM Life ESSENTIEL	CORUM Life ÉQUILIBRE	CORUM Life IMMO	CORUM Life ENTREPRISES	CORUM Life SMART ISR		



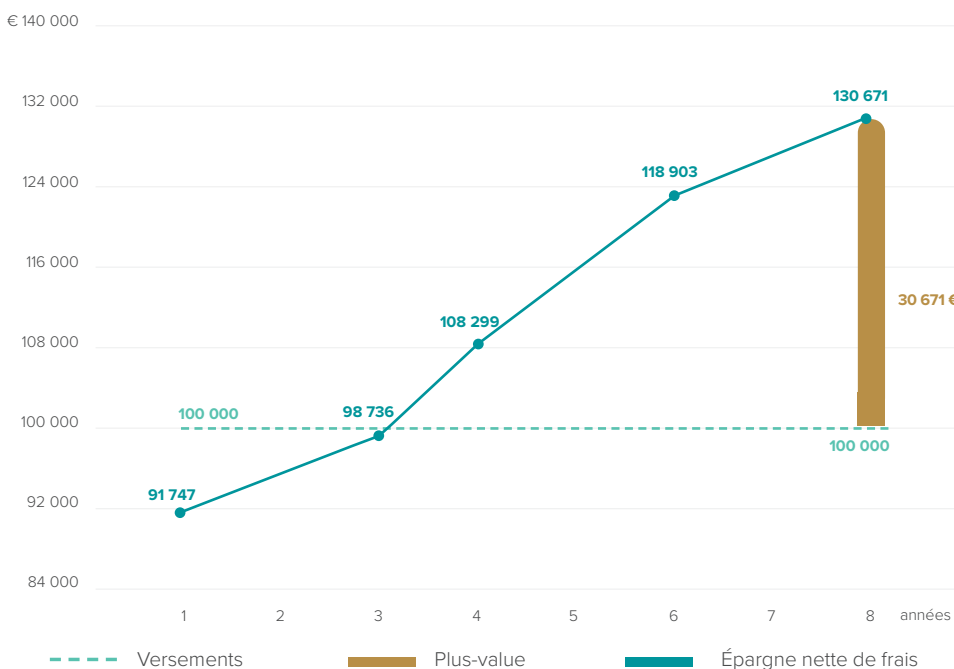
Le saviez vous ?

Vous pouvez proposer de la gestion mixte à vos clients en sélectionnant une ou plusieurs formules en gestion profilée, et/ou en composant librement l'allocation avec la gestion libre.

UN EXEMPLE D'INVESTISSEMENT DE 100 000 € DANS CORUM LIFE SUR 8 ANS

IMMOBILIER 55 % Les 3 SCPI CORUM	OBLIGATAIRE 35 % BCO et CORUM BEHY	FONDS EURO 10 % CORUM EuroLife
--	--	---

Rémunération à la souscription de 4 470 € puis rémunération annuelle de 0,5 % de la valeur du contrat²



L'illustration graphique présentée ne constitue pas un indicateur fiable quant aux performances futures de vos investissements. Elle a seulement pour but d'illustrer les mécanismes de votre investissement sur la durée de placement. Les gains générés par le placement intègrent les frais liés aux fonds qui composent la simulation et le délai de jouissance sur les SCPI mais excluent la fiscalité. Cette simulation ne tient pas compte des éventuels pertes et rachats ainsi que la fluctuation de la performance future. En effet, l'évolution de la valeur de votre investissement pourra s'écarter de ce qui est affiché, à la hausse comme à la baisse. L'hypothèse de performance annuelle de 4,8 % est calculée pour les unités de compte sur la moyenne des rendements des 3 dernières années et pour le fonds euro le cas échéant sur la moyenne des rendements du marché des 20 dernières années, nette de frais de gestion.

Les contrats CORUM Life sont composés d'unités de compte et potentiellement d'un fonds euro. Contrairement au fonds euro qui garantit le capital net de frais, les unités de compte sont sujettes à des fluctuations, à la hausse ou à la baisse. Elles présentent des risques de perte en capital dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers ou immobiliers. Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

1. CORUM Euro pour le PER. Le fonds euro n'est pas disponible dans le contrat de capitalisation à destination des personnes morales.

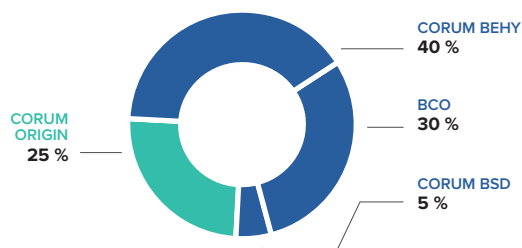
2. Moyenne sur 8 ans d'investissement. Détail des commissions page 10.



À LA CARTE, EN GESTION PROFILÉE VIA LES 5 FORMULES DIVERSIFIÉES SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE CONTRAT

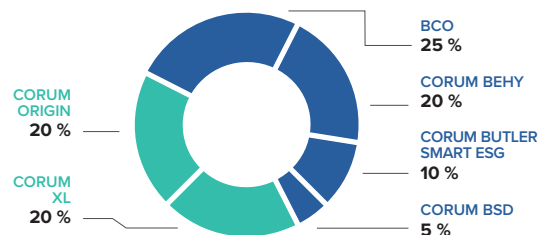
La gestion profilée permet à vos clients d'investir dans une ou plusieurs des 5 formules CORUM Life proposées à la carte. Elles sont composées exclusivement d'unités de compte de la gamme CORUM L'Épargne.

CORUM LIFE ENTREPRISES



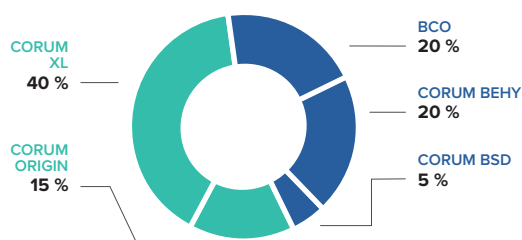
Performance 2023 : 9,8 %
Échelle de risque : 2/7

CORUM LIFE ÉQUILIBRE



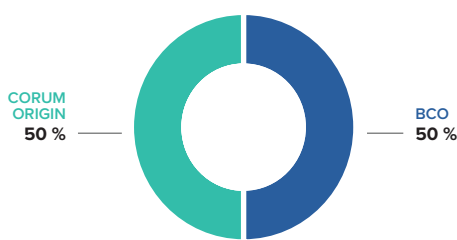
Performance 2023 : 8,5 %
Échelle de risque : 3/7

CORUM LIFE IMMO



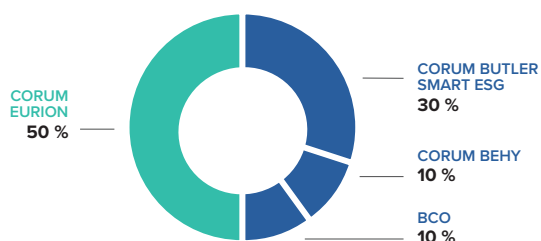
Performance 2023 : 7,9 %
Échelle de risque : 3/7

CORUM LIFE ESSENTIEL



Performance 2023 : 7,7 %
Échelle de risque : 3/7

CORUM LIFE SMART ISR



Performance 2023 : 7,6 %
Échelle de risque : 3/7

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Calculs basés sur la performance de chacun des fonds composant les formules sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Les performances, nettes de frais de gestion, des formules présentées ne reflètent pas la performance de votre contrat, qui dépend de la date de votre souscription.

■ Épargne immobilière
(SCPI - société civile de placement immobilier)

■ Fonds composés d'obligations

Chaque trimestre, retrouvez l'évolution et l'actualité de tous les fonds dans le **Fil d'actualités CORUM Life** disponible dans les rubriques documentation des pages CORUM Life, CORUM PERLife et CORUM Capi sur le site corum.fr.

POUR VOS CLIENTS : DES FRAIS AFFICHÉS EN TOUTE TRANSPARENCE

FRAIS DU CONTRAT

La compagnie **CORUM Life** offre à l'ensemble des épargnants les avantages fiscaux des contrats d'épargne vie et retraite.

- 0 frais d'entrée
- 0 frais de gestion des unités de compte
- 0 frais d'arbitrage
- 0 frais de sortie

FRAIS DU FONDS EURO

Les **frais de gestion** servent à rémunérer le travail de l'assureur pour la gestion du fonds euro CORUM EuroLife (CORUM Euro pour le PER) au quotidien.

Frais de gestion de 0,6 % par an

Sur **CORUM PERLife** : la cotisation obligatoire et unique lors de la souscription est de 1 € et les frais en cas de sortie en rente viagère sont de 1 %.

FRAIS DES UNITÉS DE COMPTE

Performance du contrat =
Performance nette de frais de souscription et de gestion des fonds

Identiques à une souscription en direct, ils servent à rémunérer le travail des gérants du groupe CORUM.

Frais sur versements :

- BCO : 5 %*
- CORUM BEHY : 5 %*
- CORUM Butler Smart ESG : 0 %
- CORUM BSD : 0 %
- CORUM Origin : 11,96 %
- CORUM XL : 12 %
- CORUM Eurion : 12 %

Les frais de gestion des fonds sont compris entre 0,25 % et 1,7 % par an, en fonction de la composition du contrat et sont prélevés annuellement. Ils sont décrits dans la note d'information disponible sur le site www.corum.fr

POUR VOUS, PARTENAIRE : 5 TYPES DE COMMISSIONS PONCTUELLES ET RÉGULIÈRES

FONDS EURO

Sur l'encours du fonds euro CORUM EuroLife, 0,25 % versé mensuellement.

FONDS OBLIGATAIRES

Sur les versements effectués dans :

- BCO : 2,38 %*
- CORUM BEHY : 2,38 %*



Sur l'encours de fonds obligataires, jusqu'à 0,75 % versé mensuellement pour BCO (0,6 % pour CORUM BEHY et CORUM Butler Smart ESG et 0,475 % pour CORUM BSD).

SCPI

Sur les versements effectués en SCPI, quelle que soit la SCPI, 6 % versés en une seule fois.



Sur le réinvestissement automatique des dividendes, environ 0,35 % sur l'encours des SCPI versé mensuellement (pour un rendement de 6 %).

*COMMENT SONT CALCULÉS LES FRAIS SUR VERSEMENTS POUR LES FONDS OBLIGATAIRES ?

Les frais sur versements sont calculés « en dedans ». Par exemple pour un versement de 1 000 € sur BCO et/ou CORUM BEHY, l'investissement net de frais d'entrée de 5 % est de 952,38 € (1 000/1,05) soit 47,62 € de frais. La moitié des frais prélevés est reversée à nos partenaires, soit 2,38 % du versement.

2 000 PARTENAIRES NOUS FONT CONFIANCE, ET VOUS ?

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE POUR VOUS ACCOMPAGNER



Traitement des dossiers complets en moyenne en **2 jours**

UN COMMISSIONNEMENT QUOTIDIEN OU MENSUEL, AU CHOIX



Le saviez-vous ?

Nous fonctionnons en auto-facturation mensuelle avec un paiement soit quotidien soit à partir du 10 du mois suivant. Les rétrocommissions ne sont pas soumises à la TVA. Une seule convention de distribution est nécessaire pour proposer les SCPI CORUM et les contrats d'épargne vie et retraite à vos clients.

DES COMMUNICATIONS RÉGULIÈRES ET TRANSPARENTES POUR VOUS ET VOS CLIENTS



Webinaires



**Fils
d'actualité**



Emailings



**Relevés
trimestriels**



SOCIÉTÉ DE L'ANNÉE
AU PALMARÈS DES
FOURNISSEURS 2024



Retrouvez-nous
sur **CORUM.FR**

**PROFESSIONNELS DE LA GESTION
DE PATRIMOINE, DEVEZ-VOUS
PARTENAIRES**

Contactez-nous au 01 70 83 53 19
contact-partenaires@corumlepargne.fr

DES OUTILS PENSÉS ET CONÇUS AVEC VOUS

Vous aider à travailler plus vite et plus efficacement passe par le développement d'outils adaptés

- **Des simulateurs d'investissement** basés sur les projets et objectifs de vos clients
- **Des parcours en ligne** réalisés de concert avec vous et répondant à vos besoins.
- **Des documents de suivi de l'évolution de l'épargne** de vos clients clairs, transparents et précis.

LES SIMULATEURS D'INVESTISSEMENT

Vos clients souhaitent réussir à se projeter sur un investissement long terme avant de s'engager.

Pour répondre à cette attente, nous avons développé et mis à la disposition de tous nos partenaires, depuis le parcours en ligne, un simulateur d'investissement personnalisable en fonction des critères d'investissement et des attentes de votre client.

En présence ou non de votre client, indiquez le montant du versement initial, la mise en place d'un versement complémentaire, l'horizon de placement et l'allocation souhaitée.

Un document généré automatiquement peut alors être remis au client qui pourra ainsi voir l'évolution potentielle de son épargne sur le long terme avant de prendre sa décision.



LES PARCOURS EN LIGNE

Les parcours de souscription et de versement complémentaire libre en ligne sont rapides et intuitifs pour vous permettre de gagner du temps.

Les nombreuses fonctionnalités ont été travaillées main dans la main avec vous pour s'assurer qu'elles correspondent à vos habitudes et attentes.

Lancez une, deux ou plusieurs souscriptions en parallèle, mettez en pause, quittez et revenez sans perdre les informations saisies. Renseignez les champs demandés, dans l'ordre de votre choix, en fonction des informations que votre client vous fournira.

Simplifiez la signature du contrat, en présence ou non de votre client, et recevez tous les deux une copie de la souscription instantanément.

 <https://infos.corum.fr/espace-partenaire>

L'ESPACE PRIVÉ

Simplifier le quotidien des épargnants c'est simplifier le quotidien de nos partenaires. Du côté de vos clients comme du vôtre, suivez l'évolution des différents placements sur l'espace dédié CORUM Life. Un relevé de situation est mis à disposition trimestriellement. Il a été conçu pour que vous ainsi que votre client puissiez connaître, en un coup d'œil, la situation de l'épargne vie et retraite.

2 000
CGP ET COURTIER
NOUS FONT DÉJÀ
CONFIANCE

Facilité de souscription des clients ; qualité de présentation des documents et bien sûr les résultats !

Catherine G, partenaire CORUM

CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT D'ASSURANCE VIE CORUM LIFE

LES CARACTÉRISTIQUES

TYPE DE CONTRAT : Contrat d'assurance vie individuel composé d'unités de compte et d'un fonds euro. Il inclut une garantie plancher jusqu'à 65 ans de 100 %.

OBJET DU CONTRAT : Se constituer un capital, diversifier son épargne, disposer d'un complément de revenu à la retraite, optimiser sa fiscalité, préparer la transmission de son patrimoine.

DATE DE CRÉATION : Mars 2020

DURÉE DU CONTRAT : Le contrat est souscrit pour une durée de 8 ans renouvelable chaque année par tacite reconduction. Il prend fin en cas de rachat total ou en cas de décès de l'assuré.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION : Personne physique de moins de 85 ans résidente fiscale en France.

SOUSCRIPTION EN LIGNE : Oui à l'exception des souscriptions pour des enfants mineurs (uniquement en version papier).

AVANCES : Oui possible

NANTISSEMENT : Oui possible

PACTE ADJOINT : Oui possible

CLAUDE DÉMEMBRÉE : Oui avec modèle de clause interne disponible sur demande.

L'OFFRE

- **OUVERTURE DU CONTRAT :** Minimum 50 €
- **VERSEMENTS COMPLÉMENTAIRES :** Minimum 50 €
- **GESTION LIBRE :** Choix selon les unités de compte et le fonds euro du contrat. Maximum 55 % en SCPI et 25 % dans CORUM EuroLife
- **GESTION PROFILÉE :** 5 formules CORUM Life disponibles, panachage possible

TOLÉRANCE AUX RISQUES DES INVESTISSEURS :

- Indicateur de risque sur l'échelle de 1 à 7 sur les fonds du contrat : **2/7, 3/7, 4/7**
- Niveau de risque : **Moyen**

COMMERCIALISATION POUR UN INVESTISSEUR AYANT UN NIVEAU DE CONNAISSANCE ET D'EXPÉRIENCE :

- Connaissance faible : **Possible**
- Connaissance moyenne : **Possible**
- Connaissance élevée : **Possible**

INVESTISSEURS PRÊTS À SUPPORTER :

- Aucune perte en capital : **Non – Marché cible négatif**
- Perte en capital limitée : **Non – Marché cible négatif**
- Aucune garantie de capital, perte limitée au capital investi : **Oui**

TYPES D'INVESTISSEURS CIBLES :

- Client particulier : **Marché cible négatif à partir de 85 ans**
- Client professionnel : **Non**
- Contrepartie éligible : **Non**
- FATCA / US person : **Non**
- Résidence fiscale : **France**
- Horizon d'investissement : **8 ans**
- Dispose de revenus ou liquidités suffisants pour faire face à des imprévus

AIDE À LA RÉPARTITION DE L'ALLOCATION POUR ATTEINDRE SYSTÉMATIQUEMENT 55 % EN SCPI, AU GLOBAL DU CONTRAT

Répartition en gestion libre		
SCPI	Obligataire	Fonds euro
Sur une base de 100 %		Dans la limite de 25 %
55 %	45 %	0 %
57 %	43 %	5 %
61 %	39 %	10 %
64 %	36 %	15 %
68 %	32 %	20 %
73 %	27 %	25 %

Exemple : pour un versement de 100 000 €, je répartis : 25 000 € dans le fonds euro, 54 750 € en SCPI et 20 250 € en obligataire pour atteindre 55 % en SCPI au global du contrat.

CARACTÉRISTIQUES DU PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE CORUM PERLIFE

LES CARACTÉRISTIQUES

TYPE DE CONTRAT : Plan d'épargne retraite individuel composé d'unités de compte et d'un fonds euro.

OBJET DU CONTRAT : Se constituer un capital en vue de la retraite, disposer d'un complément de revenus à la retraite, optimiser sa fiscalité.

DATE DE CRÉATION : Octobre 2023

DURÉE DU CONTRAT : Investissement long terme. Les sommes placées dans un plan d'épargne retraite (PER) sont bloquées jusqu'au moment du départ en retraite, sauf cas exceptionnels encadrés par la loi.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION : Personne physique de moins de 60 ans résidente fiscale en France.

SOUSCRIPTION EN LIGNE : Oui

CLAUSE DÉMEMBRÉE : Oui avec modèle de clause interne disponible sur demande.

L'OFFRE

- **OUVERTURE DU CONTRAT :** Minimum 50 €
Frais d'adhésion à l'Association des Nouveaux Épargnants : 1 €
- **VERSEMENTS COMPLÉMENTAIRES :** Minimum 50 €
- **GESTION LIBRE :** Choix selon les unités de compte et le fonds euro du contrat. Maximum 55 % en SCPI et 25 % dans CORUM Euro
- **GESTION PROFILÉE :** 5 formules CORUM Life disponibles, panachage possible
- **GESTION PILOTÉE :** 3 formules de gestion. Pas de gestion mixte possible

TOLÉRANCE AUX RISQUES DES INVESTISSEURS :

- Indicateur de risque sur l'échelle de 1 à 7 sur les fonds du contrat : **2/7, 3/7, 4/7**
- Niveau de risque : **Moyen**

COMMERCIALISATION POUR UN INVESTISSEUR AYANT UN NIVEAU DE CONNAISSANCE ET D'EXPÉRIENCE :

- Connaissance faible : **Possible**
- Connaissance moyenne : **Possible**
- Connaissance élevée : **Possible**

INVESTISSEURS PRÊTS À SUPPORTER :

- Aucune perte en capital : **Non – Marché cible négatif**
- Perte en capital limitée : **Non – Marché cible négatif**
- Aucune garantie de capital, perte limitée au capital investi : **Oui**

TYPES D'INVESTISSEURS CIBLES :

- Client particulier : **Marché cible négatif à partir de 60 ans**
- Client professionnel : **Non**
- Contrepartie éligible : **Non**
- FATCA / US person : **Non**
- Résidence fiscale : **France**
- Horizon d'investissement : **La retraite**
- Dispose de revenus ou liquidités suffisants pour faire face à des imprévus

AIDE À LA RÉPARTITION DE L'ALLOCATION POUR ATTEINDRE SYSTÉMATIQUEMENT 55 % EN SCPI, AU GLOBAL DU CONTRAT

Répartition en gestion libre		
SCPI	Obligataire	Fonds euro
Sur une base de 100 %		Dans la limite de 25 %
55 %	45 %	0 %
57 %	43 %	5 %
61 %	39 %	10 %
64 %	36 %	15 %
68 %	32 %	20 %
73 %	27 %	25 %

Exemple : pour un versement de 100 000 €, je répartis : 25 000 € dans le fonds euro, 54 750 € en SCPI et 20 250 € en obligataire pour atteindre 55 % en SCPI au global du contrat.

CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT DE CAPITALISATION CORUM CAPI

LES CARACTÉRISTIQUES

TYPE DE CONTRAT : Contrat de capitalisation composé d'unités de compte et d'un fonds euro (uniquement pour le contrat à destination des personnes physiques).

OBJET DU CONTRAT : Se constituer un capital, diversifier ses placements, préparer la transmission de son patrimoine, optimiser sa fiscalité ou placer la trésorerie disponible de sa société.

DATE DE CRÉATION : Juillet 2023

DURÉE DU CONTRAT : Le contrat est souscrit pour une durée de 8 ans renouvelable chaque année par tacite reconduction. Il prend fin en cas de rachat total.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION : Personne physique de moins de 85 ans résidente fiscale en France et sociétés françaises (sociétés civiles, holdings, sociétés commerciales et associations), sous réserve d'éligibilité.

SOUSCRIPTION EN LIGNE : Oui pour le contrat de capitalisation à destination des personnes morales.

L'OFFRE

- **OUVERTURE DU CONTRAT :** Minimum 1 500 €
- **VERSEMENTS COMPLÉMENTAIRES (uniquement pour le contrat à destination des personnes physiques) :** Minimum 50 €
- **GESTION LIBRE :** Choix selon les unités de compte et le fonds euro du contrat (uniquement pour le contrat à destination des personnes physiques). Maximum 55 % en SCPI et 25 % dans CORUM EuroLife
- **GESTION PROFILÉE :** 5 formules CORUM Life disponibles, panachage possible
- **RACHAT PARTIEL :** Possible uniquement pour le contrat à destination des personnes physiques

TOLÉRANCE AUX RISQUES DES INVESTISSEURS :

- Indicateur de risque sur l'échelle de 1 à 7 sur les fonds du contrat : **2/7, 3/7, 4/7**
- Niveau de risque : **Moyen**

COMMERCIALISATION POUR UN INVESTISSEUR AYANT UN NIVEAU DE CONNAISSANCE ET D'EXPÉRIENCE :

- Connaissance faible : **Possible**
- Connaissance moyenne : **Possible**
- Connaissance élevée : **Possible**

INVESTISSEURS PRÊTS À SUPPORTER :

- Aucune perte en capital : **Non – Marché cible négatif**
- Perte en capital limitée : **Non – Marché cible négatif**
- Aucune garantie de capital, perte limitée au capital investi : **Oui**

TYPES D'INVESTISSEURS CIBLES :

- Client particulier : **Marché cible négatif à partir de 85 ans pour les personnes physiques**
- Client professionnel : **Non**
- Contrepartie éligible : **Non**
- FATCA / US person : **Non**
- Résidence fiscale : **France**
- Horizon d'investissement : **8 ans**
- Dispose de revenus ou liquidités suffisants pour faire face à des imprévus

AIDE À LA RÉPARTITION DE L'ALLOCATION POUR ATTEINDRE SYSTÉMATIQUEMENT 55 % EN SCPI, AU GLOBAL DU CONTRAT

Répartition en gestion libre		
SCPI	Obligataire	Fonds euro
Sur une base de 100 %		Dans la limite de 25 %
55 %	45 %	0 %
57 %	43 %	5 %
61 %	39 %	10 %
64 %	36 %	15 %
68 %	32 %	20 %
73 %	27 %	25 %

Exemple : pour un versement de 100 000 €, je répartis : 25 000 € dans le fonds euro, 54 750 € en SCPI et 20 250 € en obligataire pour atteindre 55 % en SCPI au global du contrat.

CORUM Life est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 20 000 000 € régie par le code des assurances et inscrite au RCS de Paris sous le numéro 852 264 332 Siège social : 1, rue Euler 75008 Paris. Société soumise au contrôle de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) (4 place de Budapest – 75436 Paris Cedex 9) Le contrat CORUM Life est distribué par CORUM L'Épargne, société par actions simplifiée au capital social de 1 000 000,00 €, RCS Paris n° 851 245 183. Siège social : 1, rue Euler 75008 Paris. Inscription auprès de l'ORIAS sous le numéro 20002932 (www.orias.fr) en ses qualités de mandataire en opérations de banque et services de paiement, conseiller en investissements financiers, membre de la CNCEF, chambre agréée par l'AMF, mandataire d'intermédiaire d'assurance et agent général d'assurance sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris. Les SCPI sont gérées par CORUM Asset Management, SAS au capital de 600 000 € - RCS Paris n° 531 636 546 - 1, rue Euler - 75008 Paris - www.corum.fr. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-11000012 le 14 avril 2011, agrément AIFM en date du 10 juillet 2014 au titre de la directive 2011/61/UE. CORUM Origin, visa SCPI n°12-17 de l'AMF du 24 juillet 2012. CORUM XL, visa SCPI n°19-10 de l'AMF du 28 mai 2019. CORUM Eurion, visa SCPI n°20-04 de l'AMF du 21 janvier 2020. Les fonds obligataires sont gérés par CORUM Butler Asset Management (Dublin) Société de Gestion agréée par la Banque Centrale d'Irlande (numéro C176313) et bénéficiant du passeport européen délivré le 17/05/2019. BCO (Butler Credit Opportunities Fund) - code ISIN IE00BMVX2J49. CORUM BEHY (CORUM Butler European High Yield Fund) - code ISIN IE00BMCT1P08. CORUM BSD (CORUM Butler Short Duration Bond Fund) - code ISIN IE00BK72TN42. CORUM Butler Smart ESG (CORUM Butler Smart ESG Fund) - code ISIN IE00BK72TL28.

**Restez
connectés
avec nous**

Pour plus d'informations, contactez
les directeurs de région

corum@corum.fr | 01 53 75 43 92
www.corum.fr

Découvrez tout au long de l'année les actualités du
groupe CORUM et de son épargne vie et retraite sur
nos réseaux sociaux



CORUM
L'ÉPARGNE

LES NOUVEAUX
ÉPARGNANTS

